

COPIE D'UNE LETTRE ADRESSÉE AUX CONSEILS
MUNICIPAUX DES PAROISSES INTÉRESSÉES
A L'AMÉLIORATION DE LA NAVIGATION
DE LA RIVIÈRE YAMASKA.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DE NAVIGATION D'YAMASKA,
RIVIERE DAVID, 23 FEVRIER 1860.

*Aux Maires et aux Conseillers Municipaux de la paroisse de
, dans le Comté de*

MESSIEURS,

Je suis chargé de vous soumettre le projet de requête à la législature ci-inclus, demandant un octroi de \$10,800 pour creuser un chenal dans les battures de la rivière Yamaska, de soixante pieds de largeur et de quatre pieds de profondeur dans les plus basses eaux ; et de vous solliciter de l'adopter, et me la renvoyer dûment signée et scellée, afin que je la transmette aux trois branches de la législature.

Par suite des pétitions adressées à la législature, et des représentations de cette compagnie, il a été voté en 1858 un octroi de \$1,000 pour faire une étude de la rivière. Dans le mois d'avril dernier le gouvernement a donné des instructions aux Commissaires du Havre de Montréal, de faire faire cette étude, et un estimé du montant nécessaire pour l'améliorer de manière à donner quatre pieds de profondeur sur les battures dans les plus basses eaux.

M. Robert Forsyth, l'ingénieur des commissaires, a été chargé de ce travail, et a fait dans le cours de l'été dernier, avec l'aide de M. Arcand, l'étude ordonnée, depuis le village de St. Aimé jusqu'au Doré. Il a été constaté par cette étude que le fond de la rivière est d'argile bleue, et que l'amélioration désirée peut s'effectuer par le creusage, moyennant la somme ci-dessus mentionnée de \$10,800.

On a lieu d'espérer que l'amélioration sera entreprise, mais il n'y a rien encore de certain. Il faut donc ne rien négliger qui pourra contribuer au succès, et c'est pour cela que la compagnie a décidé de demander aux municipalités intéressées de renouveler leurs requêtes à la législature sollicitant un octroi.

Témoins